

# FICHE TECHNIQUE

## NETTOYANT PULVERISATEUR - VEGENET



### DESCRIPTIONS/APPLICATIONS

Spécialement conçu pour l'élimination des traces d'herbicides dans les pulvérisateurs agricoles et viticoles. Efficace contre les sulfonyles, les flumioxazines, et tous les produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, engrais...) quelque soit leur formulation. Agit sur les dépôts incrustés dans les parois des cuves et dans tout le circuit du pulvérisateur : filtres, joints, tuyauteries, buses...

### MODE D'EMPLOI

#### Dose D'emploi :

0,5 litres pour 100 litres de contenance de la cuve de pulvérisation. Non compatible avec d'autres produits de nettoyage ou de désinfection. Le nettoyage du pulvérisateur doit être effectué régulièrement et immédiatement après chaque traitement.

#### Procédure de nettoyage :

1. Vidanger complètement le pulvérisateur dès la fin du traitement.
2. Rincer immédiatement à l'eau claire, et faire passer à travers les rampes et les canalisations une quantité d'eau au moins équivalente à 10% de la capacité de la cuve. Vidanger à nouveau.
3. Remplir la cuve à moitié d'eau (ex: 1000 litres pour une cuve de 2000 litres).
4. Ajouter « VEGENET » à la dose de 0,5% (ex: 5L pour 1000L). Attention : tenir compte du volume mort du pulvérisateur.
5. Mettre l'agitateur en marche et faire circuler cette solution concentrée dans les canalisations et les rampes.
6. Bien vérifier que la solution nettoyante atteint les parois supérieures de la cuve. Si la cuve est équipée de boules de nettoyage internes, les faire fonctionner en continu, sinon remplir totalement la cuve de solution de nettoyage.
7. Laisser agir au moins 20 minutes, l'agitation restant en marche. Se référer aux fiches techniques des fabricants de produits phytosanitaires, dans le cas de préconisations différentes.
8. Vidanger l'appareil et le rincer à nouveau et entièrement avec de l'eau. L'élimination des eaux de vidange doit se faire loin de tout point d'eau (mare, fossés, points d'eau...) notamment celles qui pourraient servir à l'irrigation d'autres cultures. Les eaux de rinçage seront traitées suivant la législation régionale en vigueur.
9. Les buses et les filtres doivent être démontés et nettoyés séparément avec une solution de VEGENET (ex: 50mL dans 10L d'eau).

### DONNEES TECHNIQUES

Aspect: Liquide  
Densité à 20°C : 1.04-1.06 Kg/L  
pH 100% à 20°C: <11.5 (alcalin)  
Composition : 5-15% d'agent de surface non ionique.  
Contient aussi : eau, séquestrant, bases.  
93% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

Conditions de stockage : Entre +4°C et +30°C

Sans conservateur. Sans allergène. Sans colorant.

Détergent certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>



Code article	Code EAN	Volume	PCB (unités par colis)	Nb de cartons /couche	Nb de couches /palette	Nb total d'UVC /palette
B000363	3760050651108	5L	2	18	4	144
B000361	NC	1000L	1	1	1	1



BIO ATTITUDE ● 34/36 Rue Alain Colas - 51450 Betheny  
Téléphone : 03 26 89 50 19 ● Fax : 03 26 77 93 02 ● [info@bioattitude.com](mailto:info@bioattitude.com) ●